

Direction Juridique Département Droit Public



Senlis, le

-4 FEV. 2015

N/Réf.: DJ/GA/15-022

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux

2: 03.44.63.77.21.

E-mail: gwenaelle.audoux@sanef.com

Direction Départementale des Territoires

Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie

40, rue Jean racine

60021 Beauvais Cedex

Objet: Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)

des communes de Glaignes (60129)

et de Delincourt (60240)

A l'attention de Madame Christine Poirié

Madame.

Faisant suite à vos courriers des 14 et 15 janvier 2015, je vous informe que les communes de Glaignes et de Delincourt situées sur le département de l'Oise, ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision des POS pour les communes susmentionnées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Matthieu Maurin

lurieta

me